

Compte rendu du conseil municipal du jeudi 15 mai 2025

Sont présents : Dominique GAHIER, Françoise MORIN ,Caroline DULAC,Christian LHUILLIER ,Elisabeth VINNIT et Véronique CHARMASSON

Absents excusés : Geneviève POINTELIN pouvoir à Françoise MORIN , Denis MUNEROT pouvoir à Dominique GAHIER et Nicolas PIQUET

Absent: Philippe FOURNIER

Secrétaire : Véronique CHARMASSON

1) Approbation du précédent compte-rendu : approuvé à l'unanimité.

2) Projet Balade entre les vignes :

Les 600 km de sentiers de randonnée balisés par la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Coeur du Jura permettent de partir à la découverte de la diversité des paysages et du patrimoine de notre région . Montigny-les-Arsures bénéficiera d 'un nouveau parcours traversant notre joli village et son vignoble vallonné ,avec de nouveaux points de vue pour une balade d'environ 1h30.

3) Assainissement : Proposition gestion en Délégation du service public (DSP)

Le transfert des compétences de l'eau potable et assainissement collectif n'est plus obligatoire ,il devient facultatif . Notre commune a l'opportunité de se positionner ,s'agissant du transport et du traitement de nos eaux usées ,en rejoignant Arbois, Pupillin et Mesnay pour un fonctionnement en Délégation du Service Public ,nous sommes en régie actuellement. Il faut savoir que notre commune déverse le plus gros volume d'eau parasite (en 2023 eau consommée 12 018 m³ pour 100 410 m³ d'eau rejetée) l'étanchéité du réseau et les mauvais raccordements sont visés . Les eaux parasites sont toutes les eaux qui se déversent dans les eaux d'assainissement et qui engendrent un dysfonctionnement du réseau d'épuration en aval (station d'Arbois), les eaux pluviales sont les plus courantes . Il est important d'assurer une gestion efficace du réseau et de prioriser les investissements dans les prochaines années ,l'entreprise gestionnaire de ces réseaux devrait être choisie prochainement pour les 4 communes .

4) Retour réunion commission travaux

Suite au départ courant juin des locataires du grand appartement de l'école et de celui de la mairie , la commission a visité les logements pour évaluer les travaux à programmer , les deux appartements sont dans l'ensemble dans un bon état .Location de la mairie, il est proposé de remplacer la baignoire par une cabine de douche pour plus de confort et de rafraichir la peinture dans le salon/salle à manger .

Afin d'évaluer le cout de ces travaux, des devis sont demandés auprès de différents artisans.

Depuis les années 80 ,après la restructuration de la mairie ,l'accès à cet appartement se fait sur un terrain privé attenant à la mairie.

Françoise et Franck MORIN propriétaires souhaitent retrouver l'entièreté de la jouissance de ce bien. Diverses propositions sont évoquées en conseil municipal , Françoise et Franck , pour ne pas nuire à la commune , laisseront ce passage ouvert jusqu'à un accord avec la mairie.

5) Questions et informations diverses

_Résultats des DPE pour les 4 locations de la mairie (Diagnostic de Performance Energétique)

le DPE indique la performance énergétique d'un bien (le diagnostic attribue à ce bien une classe énergétique comprise entre A bon élève et G logements trop énergivore)

Le grand appartement de l'école est en C , le petit appartement en E,l'appartement de la mairie en E ,et la cure en D

Des travaux d'isolation sous les combles pour éviter la déperdition de chaleur pourront être confié à l'employé communal .

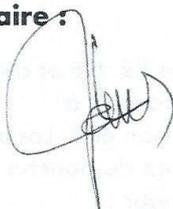
_ Questions de Mmes PIQUET Emilie et BERGER Amélie du quartier des

Capucins :serait-il possible de fleurir la fontaine et de créer une arrivée d'eau , le conseil municipal se laisse un temps de réflexion ; autre point comment sécuriser la rue, malgré une circulation en « zone 30 » les riverains se sentent en insécurité .Le conseil est conscient de ce problème ,le flux quotidien des véhicules dans les deux sens ,accentué certainement par les travaux sur Arbois , aggrave ce sentiment . Le maire propose une réunion avec le responsable des routes départementales où les habitants du quartier seront conviés pour trouver une solution .

_ Afin de mieux identifier les besoins et les attentes des seniors , un questionnaire réalisé par l'ADMR en partenariat avec la Communauté de Communes a été distribué dans les boites aux lettres , il porte sur les habitudes, les déplacements ,les relations sociales ,les activités et la santé .Il est strictement anonyme et est à retourner à une des adresses indiquées ou en mairie . Ce questionnaire permettra de mieux connaitre les préoccupations et les besoins des plus de 60 ans et d'envisager des actions à mettre en place sur le territoire .

Fin de séance 22h30

Le Maire :



Secrétaire :

